

<https://lp-des-metiers-du-batiment.eta.ac-guyane.fr/Registre-de-sante-et-securite-au-travail-RSST.html>



# Registre de santé et sécurité au travail RSST

- Le lycée - Sécurité au LP Balata -



Date de mise en ligne : mardi 16 février 2016

---

Copyright © LPO Balata -Lycée des métiers du BTP et de la communication

visuelle - Tous droits réservés

---

En sa qualité d'établissement public de l'état, le lycée professionnel Balata ouvre un Registre de Santé et de Sécurité au Travail\*. Ce document contient les observations et suggestions des agents relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le registre de santé et de sécurité au travail est tenu à la disposition de l'ensemble des agents et, le cas échéant, des usagers et vise à :

- prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents ;
- améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre.

\*Décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique